



**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION  
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
- SÉANCE DU 7 JANVIER 2016 -**

Etaient présents : Mme MELANI, Mme OLLIER, M. BALLESTA, Mme BOUCHIBA-FOCHESATO, M. LABARRE, Mme MAGNE, Mme MALTONE, M. ARCELIN, M. HAUQUIN, Mme RAHOU, M. BOUDET, M. DAGNEAU, M. LEROY-LANSARD.

Etaient représentés : Mme JONES, Mme LAWRENCE, M. ROUISSI, Mme LEBRAUD, Mme JOUIN, Mme LAVAL, Mme MARTINEZ.

Etaient invités : Mme CAILLOT, M. CHAPOULIE, Mme MALGOUYAT, M. MIURA, M. PERAUD, M. PIALOUX, Mme RENAUDIN, Mme STRAZIELLE, M. VALAT, M. VINCENT.

M. JOURDAN ouvre la séance à 9H10 en ayant une pensée amicale pour Mme LAWRENCE contrainte à l'immobilisation suite à un accident domestique.

**I – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 8 OCTOBRE ET DU 19 NOVEMBRE 2015**

Mme RAHOU signale avoir déjà fait porter au procès-verbal du 8 octobre la correction de quelques coquilles et erreurs de syntaxe.

M. ARCELIN demande la modification de son intervention en page 6 du procès-verbal de la séance du 19 novembre comme suit :

« M. ARCELIN signale la gestion en UFR STC de 44 stages sur le mois de septembre 2015 contre seulement 4 en septembre 2014.

*Il craint que cet ajout au règlement des stages ne multiplie les demandes de départ en stage sur la fin de l'année universitaire alors que les gestionnaires doivent assurer toutes les activités liées à la rentrée à cette période-là. ».*

En l'absence d'autres remarques, M. JOURDAN propose de passer au vote.

Votants :	20
Blancs :	0
Contre :	0
Pour :	20

☞ **La CFVU adopte les procès-verbaux des séances des 8 octobre et 19 novembre 2015.**

## **II – PROJETS DE TRAVAUX DE L'ÉTABLISSEMENT**

M. CHAPOULIE rappelle que ces projets ont déjà fait l'objet d'une présentation devant le CT, le CA et auprès de l'ensemble de la communauté universitaire en amphithéâtre un an plus tôt.

M. VINCENT informe les membres de la CFVU des travaux qui seront réalisés durant l'année 2016 et ceux à venir dans le cadre de l'opération campus.

### **Opération travaux 2016 :**

- Requalification de la maison des pays ibériques en maison de la recherche :  
Budget : 1 515 000 € TTC  
Opération : Rénovation complète, mise en sécurité, amélioration des performances énergétiques du bâtiment (880 m<sup>2</sup>),  
Objectifs :
  - Accueil de la direction de la recherche,
  - Accueil d'équipes de recherche (AMERIBER, CLIMAS, CLARE, TELEM, IKER, CLLE, CEMMC, Histoire de l'art (centre Georges Pariset), SPH),
  - Extension du bâtiment pour la salle des thèses (62 m<sup>2</sup>).Calendrier :
  - Travaux pendant 10 mois de juillet 2015 à avril 2016.
  - Déménagement des équipes prévu en mai 2016.
- Requalification du bâtiment K :  
Budget : 2 666 000 € TTC TDC  
Opérations :
  - Désamiantage, mise en sécurité, rénovation complète des locaux (cloisons, faux-plafonds, peinture, sols souples),...
  - Démolition de la construction sur ossature bois à l'arrière des amphis N° 1 et 2 et reconstruction d'une structure en R+2
  - Rénovation du hall d'entrée commun au bâtiment J/KObjectifs : mise en œuvre d'un bâtiment numérique avec rénovations des salles informatiques au rez-de-chaussée et installation d'un espace numérique collaboratif à l'étage.  
Calendrier : 12 mois de travaux de juin 2016 à juin 2017.
- Déploiement du contrôle d'accès AquiPASS :  
Budget : 20 000 € TTC  
Locaux LER et salles de cours informatiques  
Calendrier : Travaux 2016
- Relamping circulation :  
Budget : 15 000 € TTC  
Objectif : Remplacement des luminaires des circulations du peigne par des Leds, amélioration du niveau d'éclairage  
Calendrier : Travaux 2016

### **Opération campus : Calendrier des travaux : 2018/2020**

- Réhabilitation du parc immobilier de l'UBM :  
D'un point de vue général : mise en sécurité, accessibilité, amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

- Création d'un pôle documentaire langues et civilisations par la mutualisation des BU de proximité : Bâtiment A, B et C rez-de-chaussée connectés à Henri Guillemin (2500 m<sup>2</sup>)
- Réaménagement du pôle documentaire STC dans le bâtiment E rez-de-chaussée
- Maintien de la même surface de salles de cours
- Réorganisation des services assurant les fonctions support et achèvement de la réforme interne menée depuis 2009 :
  - Réhabilitation du bâtiment A2 pour accueillir la DRH, la DAF et l'Agence Comptable,
  - Regroupement des services aux étudiants dans le bâtiment accueil (DIVU, PARE, POSIP, Scolarité, RI) et mutualisation des services d'accueil de l'université (standard, courrier, accueil physique),
  - Regroupement de la DSI, de la DPIL, et déménagement d'autres services support.
- Réhabilitation et extension de la BU Droit/Lettres :
  - Accroissement et optimisation de la capacité du bâtiment en termes d'accueil des publics,
  - Extension de 1400 m<sup>2</sup> devant le bâtiment existant « isolable » du reste du bâtiment,
  - Transformation des espaces de lecture pour répondre aux enjeux universitaires de demain.
- Réhabilitation/extension du DEFLE avec la création d'une cité des Langues étrangères et de la francophonie (proposition de dénomination non définitive)
 

Budget : 4 500 000 € TTC TDC
- Requalification du bâtiment H : mise en sécurité, accessibilité, amélioration des performances énergétiques, bâtiment à usage pédagogique essentiellement.
 

Budget : 4 750 000 € TTC TDC
- Réhabilitation du PPI : choix d'implantation au rez-de-chaussée du bâtiment G
  - Amélioration des conditions de travail du PPI (acoustique, thermique, hygiène),
  - Sécurisation des flux travail/public,
  - Rénovation et mise en sécurité/conformité.

Perte de 5 salles de cours temporairement retrouvés dans les bâtiments modulaires et les bâtiments F et G.  
Déménagement du PPI prévu en juin 2016
- Réhabilitation des amphis B200/B400 :
 

Budget : 965 000 € TTC TDC

Objectifs : Rénovation complète, mise en sécurité, réfection de l'étanchéité, réfection du chauffage et de la ventilation, amélioration performance énergétique, Réhabilitation des sanitaires.

Calendrier :

Travaux dans l'amphi B200 + sanitaires de juillet à novembre 2016

Travaux dans l'amphi B400 de mai à septembre 2017
- Rénovation du Pôle Archéologie : 3.18M €

Mme MAGNE trouve que l'aménagement de l'amphi 3 avec un espace dédié à la projection et le maintien du tableau central est une bonne idée. Elle espère que ce dispositif sera de nouveau envisagé dans le cadre de la rénovation des prochains amphithéâtres.

M. JOURDAN dit qu'il s'agit plus d'une université qui va faire peau neuve dans les années à venir mais d'une université rénovée et restructurée selon le schéma co-construit avec le réseau SCET, filiale de la Caisse des Dépôts de Toulouse.

Ces travaux permettront d'ici 2020 de mettre fin à la réforme interne qui aura ainsi duré plus de 10 ans.

M. ARCELIN demande si le projet envisage un regroupement de la DPIL et la DSI en un même service.

Il demande également comment permettre l'accessibilité à l'ascenseur du bâtiment G aux étudiants en situation de handicap si le rez-de-chaussée du bâtiment est désormais réservé au service du PPI.

M. VINCENT répond qu'il ne s'agit pas de regrouper la DSI et la DPIL en un seul service mais d'un regroupement dans un même bâtiment.

Il indique que l'automatisation des portes du bâtiment F et la mise en place d'une rampe le long des amphithéâtres Papy et Lefèvre permettra un accès peu éloigné du bâtiment G.

M. HAUQUIN souhaite que l'on rende visible ce nouveau plan de circulation.

Mme MAGNE trouve assez spectaculaire le nombre de travaux à réaliser jusqu'en 2020. Elle évoque l'éventuelle remise en cause des projets de travaux, consécutive à un futur changement d'équipe politique.

M. JOURDAN se veut rassurant. Il lui semble peu vraisemblable pour l'équipe prochainement élue ne pas respecter la continuité des opérations menées par les 4 équipes qui se sont succédées et pour lesquelles l'université est financièrement engagée auprès de partenaires extérieurs notamment dans le cadre de l'opération campus.

Mme MALTONE demande si les améliorations envisagées dans le cadre de ces travaux permettront une amélioration du système de chauffage et s'ils rendront l'université écologiquement propre.

M. VINCENT indique que sauf exception (DEFLE et bâtiment K) les travaux ne portent pas sur le chauffage. Néanmoins, l'amélioration de l'inertie thermique des bâtiments aura un impact direct sur l'efficacité du chauffage. Cette réflexion sur le chauffage (ex : biomasse) interviendra probablement sur des tranches de travaux postérieures à 2020.

M. CHAPOULIE évoque l'idée d'un développement du chauffage par géothermie déjà existant sur le campus de Bordeaux.

Mme MELANI remercie MM. CHAPOULIE et VINCENT de cet exposé précis des travaux à venir. Elle souhaite évoquer la question de la restauration à l'université, du manque de places et des conditions déplorables dans lesquelles les étudiants doivent prendre leurs repas. Elle demande également si l'aménagement de la galerie couverte envisagée à l'époque de M. DUTHEIL est toujours d'actualité.

M. CHAPOULIE répond que même si la mission de restauration ne relève pas de l'université, celle-ci est sensible aux conditions de restauration des étudiants. Il se félicite que les échanges avec la direction du CROUS se développent et signale que l'extension du Sirtaki est d'ailleurs en projet. Il souhaite par ailleurs inviter le CROUS à participer aux réunions de projets d'aménagement du campus et être mis au courant des projets du CROUS en la matière.

Sur le projet de galerie couverte, il rappelle que la politique du ministère n'est pas aujourd'hui de doter les établissements en termes de mètres carrés supplémentaires. Il propose cependant de lancer

une étude interne sur la base de celle effectuée du temps du président M. DUTHEIL sur nos fonds propres.

M. JOURDAN précise que dans le cadre de la loi Fioraso du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, la COMUE a pour mission de lancer un schéma de promotion et d'amélioration de la vie étudiante en collaboration avec le CROUS.

M. LEROY-LANSARD est d'accord pour affirmer que ce n'est pas à l'université d'assurer la mission de restauration universitaire dévolue au CROUS mais souhaite que l'université envisage l'aménagement d'une salle dédiée aux repas afin de permettre aux étudiants de déjeuner dans de bonnes conditions.

Il demande un état des lieux de l'attribution des locaux mis à disposition des associations étudiantes et évoque le déménagement du bâtiment des élus en raison des travaux.

Il souhaite également qu'un travail soit mené sur l'éclairage extérieur du campus notamment vers les résidences universitaires alentours.

M. VINCENT souligne les réflexions menées sur la mise à disposition de fours à micro-ondes dans le MDE sans qu'aucune décision ne soit pour l'heure arrêtée.

Il précise que le déménagement de la DVU au bâtiment accueil pourrait permettre des aménagements. Il indique qu'un diagnostic sur l'utilisation et le taux d'occupation des locaux par les associations étudiantes va être lancé et ajoute qu'après la rénovation du bâtiment H, nous devrions pouvoir dégager des m<sup>2</sup> pour les associations.

M. CHAPOULIE précise que l'opération campus via le volet vie de campus envisage la création d'une maison des associations.

Il indique qu'une réflexion sur l'éclairage est actuellement menée en collaboration avec la DVU via un soutien financier de Bordeaux métropole.

M. PIALOUX regrette l'absence de lieu de convivialité en dehors du hall de la MDE.

M. VINCENT répond que le hall du bâtiment J/K (RdC et R+1) sera aménagé de façon à devenir un lieu de convivialité et non plus seulement un simple lieu de circulation.

### **III – PRÉSENTATION DU DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'ESPE**

M. JOURDAN indique que le dossier d'accréditation ESPE n'est pas encore terminé mais qu'une fois achevé, il sera soumis au CAC du 14/01/2016 et CA du 22/01/2016.

Il rappelle que les ESPE ont été créés par loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Avant l'entrée en vigueur de la loi au 01/09/2013, les établissements du site ont préparé le dossier d'accréditation pour une durée de 2 ans (2013/2015). Ils ont beaucoup discuté la question du rattachement de l'ESPE à l'un des établissements du site. Contre toute attente, l'ESPE a été rattachée le temps de l'accréditation à l'université Bordeaux IV. Néanmoins, un compromis datant de mai 2013 prévoyait in fine un rattachement à la CUEA.

Depuis 2015, des discussions ont eu lieu au sein du conseil d'école pour élaborer le nouveau dossier. Un dossier a été validé par le conseil d'école de l'ESPE puis par le CA de l'université de Bordeaux (automne 2015).

Toutefois les votes ont porté sur un dossier incomplet puisque seul le volet pédagogique a été présenté, les volets gouvernance et budgétaire en sont absents. Ce dossier ne traite pas non plus la question du rattachement de l'ESPE puisque ces instances considèrent qu'un rattachement dans

l'immédiat à la COMUE est impensable (motifs : RCE, communauté de missions et non communauté de fonctions).

L'université Bordeaux Montaigne a refusé de valider ce dossier (Cf. motions du CAC du 08/10/2015 et CA 09/10/2015) car la cible de rattachement de l'ESPE est bien la COMUE. Ainsi a émergé l'idée du rattachement de l'ESPE à l'université Bordeaux Montaigne. En effet, 23% des 16 000 étudiants de l'université s'insèrent dans les métiers de l'éducation, l'établissement assure le plus grand nombre de MEEF 2<sup>nd</sup> degré (9 contre 8 à l'UPPA et seulement 5 à l'UB). Sur le plan des effectifs, l'université Bordeaux Montaigne comptabilise 503 inscrits en MEEF, l'UB 374 et 293 l'UPPA.

Avec l'intersyndicale de l'ESPE, l'établissement s'est lancé dans l'élaboration d'un dossier alternatif au dossier présenté par l'UB. Cette initiative a fait l'objet d'une communication lors de la conférence de rentrée du recteur.

Le recteur, dans un souci d'apaisement, a proposé la rédaction d'une convention entre les universités et le rectorat prévoyant la création d'un conseil de partenaires qui serait consulté sur les questions pédagogiques et financières.

Notre université a fait savoir qu'elle ne délibérerait pas sur cette proposition puisque le dossier d'accréditation 2013 comprenait déjà un tel dispositif. Il était prévu un conseil de pilotage stratégique qui ne s'est jamais réuni.

Notre intention est d'inscrire ce dossier à l'ordre du jour du conseil d'école ainsi qu'à celui du conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'ESPE.

Ce dossier trouvera probablement son dénouement à la DGESIP.

Si ce dossier alternatif n'était pas étudié ni en conseil d'école ni au ministère alors l'établissement envisagerait d'assurer uniquement la préparation des étudiants aux concours du 2<sup>nd</sup> degré. Le M2 relèverait de l'UB. De plus, notre université ne prendrait plus en charge financièrement les heures assurées sur notre site par les collègues de l'ESPE puisque l'UB a reçu en dotation les personnels et salaires de l'ESPE pour remplir les missions de l'ESPE.

M. ARCELIN souligne que dans le cas d'un maintien du rattachement de l'ESPE à l'UB, nous deviendrions de simples prestataires de services.

Mme MAGNE précise que la situation actuelle ne fonctionne que parce que l'on a des relations chaleureuses et amicales avec nos collègues de l'ESPE.

#### **IV – RAPPORT D'ACTIVITÉS DVU**

M. PERAUD souhaite que l'action de la DVU se réoriente vers un ensemble de dispositifs à l'attention des usagers du campus : étudiants, enseignants et BIATS.

M. PIALOUX rappelle que le pôle handicap ne fait plus parti de la DVU depuis le début de cette année. La DVU regroupe désormais l'accueil général, le pôle culture et vie étudiante et l'infirmerie.

##### Bilan bureau accueil :

- Accueil physique : 50 personnes en moyenne/jour (septembre 480/jours)
- Accueil téléphonique : 20 appels en moyenne/jour
- Messages électroniques : une vingtaine/jour
- Cartes AquipASS pour les personnels : depuis début septembre, 719 cartes éditées et délivrées
- Gestion de 4 certifications :
  - Certification « responsabilités associatives »,
  - Certification « accompagnement éducatif »,
  - Certification « sensibilisation à l'entrepreneuriat »,
  - Certification « formation à la communication sonore et radiophonique ».

2 certifications arrêtées :

- Certification « action de solidarité handicap », faute d'un nombre suffisant d'inscrits,
- Certification « le développement durable en questions » désormais portée par l'INP.

#### Bilan FSDIE :

- 3 commissions statutaires : novembre - février – mai et 1 exceptionnelle en juin
- 63 dossiers examinés soit 117 % de plus qu'en 2013/2014
- 5 demandes traitées hors commission
- 24 309,56 € d'aide sociale en 2013/2014 soit 385 € par étudiant – presque 10 000 € de plus qu'en 2014

#### Bilan commission de développement vie associative, vie étudiante :

Secteur vie associative : 2 réunions avec 5 à 8 associations participantes

Séance plénière (élus + assos) : 3 réunions entre 13 et 15 participants

Points débattus :

- Bourse aux livres,
- Village associatif Montaigne (journées de rentrée),
- Reliquat FSDIE,
- Renouvellement des représentants à la commission FSDIE,
- Echange avec le VP délégué à la culture et vie universitaire.

Il souhaite que la CDVEA devienne une commission centrale de la vie universitaire de l'établissement et que les coordonnateurs soient reconnus au même titre que les élus.

M. LEROY-LANSARD rappelle que la CDVEA plénière est le seul cadre qui réunit les sections vie associative et vie étudiante et qui permet d'élaborer des projets communs et transversaux à l'ensemble de l'université.

Il indique les projets de la CDVEA : meilleure communication sur les élections étudiantes, création d'un journal étudiant transversal (actuellement 9 associations sont intéressées par le projet) et développement d'une journée de la presse étudiante.

Mme RENAUDIN présente le bilan du pôle culture et vie étudiante.

Plusieurs types de projets :

- Projets portés par des équipes pédagogiques ou de recherche, nombre : 19, montant : 19 400 €,
- Projets portés par composantes et notamment le SCD,
- Projets portés par des étudiants : 6 projets associatifs, 32 projets soutenus dans le cadre du FSDIE, 3 projets dans le cadre de la CDVEA.

Elle rappelle que le pôle culture propose des activités régulières tout au long de l'année :

- Pratiques artistiques : ateliers UBM ou ateliers inter universitaires, concernent 180 étudiants pour une dépense de 14 000 €  
Souhait de développer des ateliers proposés par les personnels (ouverture prévue d'ateliers en janvier ou février en fonction des demandes)
- Valorisation de la création étudiante :
  - Festival Allégories Scènes de Printemps (27 propositions en 2014-2015 pour une dépense de 5 000 €). Ce festival permet de travailler à la visibilité de l'établissement puisqu'il est proposé en partenariat avec la CUB,
  - L'Artothèque : promotion du travail des étudiants en arts par l'achat et l'exposition de leurs œuvres,
  - Partenariats réguliers avec d'autres organismes ou communes qui interviennent dans le domaine culturel sur le campus : TNBA, CROUS, Rock School Barbey et le Rocher de Palmer. 128 événements programmés pour un budget de 35 600 €,
  - Participation des associations au sein du village associatif. Dépense : 1 200 €.

Projets pour l'avenir :

- Valorisation des espaces bâtis et espaces verts (ex : musée à ciel ouvert), appropriation du campus,
- Valorisation création et projets de fin d'études des étudiants en art,
- Valorisation du festival Allégories Scènes de Printemps auprès de partenaires extérieurs.

Mme STRAZIELLE présente de bilan de l'infirmierie.

En 2015, 605 personnes reçues contre 530 en 2014 (+14%). Sur la période allant de septembre à décembre, 255 personnes contre 196 l'année dernière à la même période

Sur ces 605 personnes, 311 sont des étudiants (+19%) et en majorité issus de l'UFR Humanités et plus spécifiquement en Arts et en Histoire de l'art.

70 urgences sur l'année dont 5 fois un appel aux pompiers et SAMU (malaises).

Le travail porte essentiellement sur trois types d'intervention :

- Permanence pour les urgences médicales (1ers soins), maladies saisonnières,
- Écoute des usagers : augmentation des troubles du sommeil, des crises d'angoisse et des troubles psychiatriques. Elle signale un travail conjoint mené avec la médecine préventive universitaire et l'hôpital Charles PERRENS, Elle souligne que le travail collaboratif mené avec les UFR et les enseignants permet une meilleure prise en charge de ces étudiants. Elle signale la diffusion prochaine d'une fiche reflexe pour accompagner la prise en charge par les enseignants chercheurs d'étudiants qui présenteraient un comportement inapproprié en cours.
- Campagnes de prévention : Octobre rose (1 200 € récoltés et reversés à la ligue contre le cancer), défi sur le pain (350 € récoltés). Elle signale la mise en place au mois de mars prochain d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les violences sexistes et homophobes.

Mme MALTONE demande si les personnels qui la consultent sont plutôt des enseignants ou des BIATS.

Mme STRAZIELLE répond que les personnels BIATS et enseignants viennent essentiellement pour des demandes de suivi médical mais aussi pour évoquer les problèmes rencontrés avec des étudiants ou des problèmes de souffrance au travail.

## **V – PRÉSENTATION DES PROJETS RÉGION 2016 – VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

M. JOURDAN signale que les trois projets présentés aujourd'hui sont déposés au nom de la COMUE, celle-ci ayant vocation à coordonner les actions autour de la vie étudiante.

M. PERAUD présente le projet intitulé *L'espace universitaire en commun*.

Durée : 3 ans.

Constat : difficulté pour l'établissement à structurer des activités non-académiques sur son campus (pauvreté des espaces publics, manque de mobilier extérieur, insuffisance des espaces de restauration, faiblesse des lieux de convivialité), d'où l'importance de développer les sociabilités et de repenser les espaces communs (espaces publics interstitiels, points de rencontre, circulations et signalétique) en s'appuyant sur les compétences existantes à Bordeaux Montaigne.

Les 3 grands axes du projet :

- les Ateliers des communs : Ensemble de "séminaires" afin de réaliser un diagnostic de l'utilisation de nos espaces communs. Cette démarche, coordonnée par l'association *Le Bruit du Frigo*, s'appuiera sur les réflexions et travaux des associations des étudiants en urbanisme, paysage, architecture, art et

médiation culturelle, leurs professeurs ainsi que de professionnels engagés dans des démarches participatives.

Cette réflexion donnera lieu (rentrée 2016) à la fabrication d'architectures éphémères mobiles ou centrées sur un seul lieu. Le chantier sera réalisé en lien avec l'association Etu Récup (récupération de matériaux, ressourcerie) afin de travailler et de valoriser les ressources présentes sur le territoire. Ces architectures sont un moyen et non un but, permettant de préfigurer différentes activités, différents usages (se reposer, lire, travailler, dormir, manger, échanger, vendre...).

- Les projets et actions de médiation artistique : l'art dans le quotidien / le quotidien dans l'art. Différentes actions seront menées pour poursuivre le travail d'appropriation de l'espace par la médiation d'œuvres artistiques déjà réalisé avec les muralistes (fresques) dans le cadre de résidences artistiques.
- L'éclairage du campus : étude de faisabilité pour une commande artistique au projet d'éclairage du campus financé par Bordeaux métropole.

Budget prévisionnel : 170 000 € / 3 ans

Conseil Régional d'Aquitaine : 70 000 €

UBM : 30 000 €

Fondation de France : 40 000 €

Direction Régionale des Affaires Culturelles : 30 000 €

Mme MELANI demande si ce projet pourrait s'étendre à l'utilisation et à l'aménagement des espaces verts : création d'un jardin partagé, aménagement d'un parcours sportif, installation de refuges LPO...

Mme RENAUDIN signale l'existence d'un jardin collectif derrière le SIGDU développé par l'association étudiante AOP.

M. PERAUD dit que ce projet vise à investir les espaces libres par la construction de jardins partagés, la mise en place de ruches sur le toit de la MDE ou d'espaces fleuris pour les abeilles... Il pense que cette démarche d'ensemble permettra de légitimer toutes les propositions.

M. MIURA présente le projet région intitulé *Bibliothèques et médiation numérique au service de la réussite étudiante*.

Ce projet est adossé au projet de recherche CIEL (Compétences Informationnelles des Etudiants de Licence) du MICA (Université Bordeaux Montaigne), concerté et construit en synergie avec les services documentaires des universités de l'académie de Poitiers et Limoges.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique de forte coopération entre toutes les bibliothèques académiques d'Aquitaine.

L'Université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ainsi que Sciences-Po Bordeaux, Bordeaux Sciences agro et l'Institut Polytechnique de Bordeaux seront les établissements partenaires du projet.

Ce projet vient compléter l'offre de formation 2016-2020 dans laquelle la documentation va prendre une place pédagogique.

Constat : la connaissance des bibliothèques est un facteur de réussite étudiante et de lutte contre le décrochage. De plus, il s'avère parfois difficile de naviguer d'un média à l'autre et il est surtout indispensable de se forger un esprit critique face à ces nouveaux médias.

Le projet a pour objet de diversifier le mode d'intervention des "bibliothèques" dans le parcours de formation des étudiants en alliant formations sur place et formations à distance, pour garantir à tous les étudiants d'Aquitaine, quelle que soient leur origine et leur implantation géographique : l'égalité

d'accès à la documentation, la maîtrise de la méthodologie documentaire et une approche progressive en lien avec leurs enseignements.

Le projet se décline en :

- Découverte des BU et des ressources documentaires d'Aquitaine sur site et à distance à destination des primo entrants.  
Outre les visites organisées systématiques en période de rentrée, il sera développé un dispositif numérique de découverte, d'apprentissage des espaces et ressources numériques (mise à disposition de tablettes interactives, dotées d'un dispositif numérique (Serious game par exemple) proposant une découverte ludique et interactive de la bibliothèque et de ses services.
- Création et diffusion sur réseaux sociaux et plate formes de tutoriels en ligne : diaporamas animés, vidéos ludiques intégrant des questions/réponses et/ou des quizz afin de se former et s'approprier des outils de recherche documentaire de plus en plus spécialisés.

Budget : 139 000 € / 3 ans dont 10 à 15 000 € à la charge de l'UBM.

Il précise enfin que ce projet fait écho à un projet déposé dans le cadre des projets Région volet Recherche porté par les équipes du MICA.

M. LABARRE rappelle que les projets présentés à la région servent soit à étendre des projets existants, soit d'appel à partenaires pour les projets programmés par l'établissement (réduction des coûts).

M. HAUQUIN dit qu'il s'agit ici d'obtenir des financements du CRA pour développer la 3<sup>ème</sup> tranche de la plateforme de suivi pédagogique des stages en ligne ESSOR. La plateforme a été mise en production dans l'établissement depuis la rentrée 2014/2015.

En février 2016 la tranche 2 sera déployée, elle porte sur la diffusion d'offres de stages et d'emplois comprenant une CVthèque.

La 3<sup>ème</sup> tranche concerne la création d'un réseau des anciens afin de faciliter l'accès à l'emploi de nos étudiants. L'objectif consiste à valoriser et diffuser les savoirs académiques et compétences acquises dans nos formations auprès des partenaires du monde socio professionnel.

Budget : 50 000 € dont 25 000 € à la charge de l'UBM.

Il précise que notre université pionnière sur ce type de plateforme envisage d'essayer cet outil et notre méthodologie auprès des autres universités au niveau académique.

M. JOURDAN propose de passer au vote.

Votants :	20
Blancs :	0
Contre :	0
Pour :	20

**➡ La CFVU adopte les 3 projets régions du volet enseignement supérieur 2016.**

## **VI – MODALITÉS ET CALENDRIER DE RECRUTEMENT LICENCES 2016/2017**

Mme MALGOUYAT rappelle que ces modalités s'inscrivent dans le cadre d'une augmentation globale du nombre d'inscrits en L1.

Pour l'UBM, il s'agit de permettre :

- Le maintien d'un recrutement à modalités particulières pour les licences accréditées comme telles,
- L'ouverture d'un nouveau parcours à capacité en L1 mention philosophie, parcours anglais-philosophie,
- D'organiser un recrutement spécifique pour les filières en tension : LEA, LLCER Anglais et Japonais.

Rappel : formations à modalités particulières d'admission

L1 Arts plastiques (Effectif : 120);	L1 Musicologie (Effectif : 65)
L1 Design (Effectif : 40);	L1 Culture humaniste et scientifique (Effectif : 40)
L1 Théâtre (Effectif : 80);	L1 Sciences de l'info-com (Effectif : 110)
L1 Cinéma (Effectif : 80);	L1 Info-com / Langues (Effectif : 42+24+24)
L1 Danse (Effectif : 30);	L1 Anglais-Philosophie (Effectif : 40)

Le recrutement en L1 se fait par 3 voies :

- **Admission Post-Bac** : Candidats français et européens de -26 ans titulaires d'un bac français ou européen et entrant pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'enseignement supérieur français.
- **Apoflux** : Candidats français et européens titulaires d'un bac français ou européen et déjà entrés dans l'enseignement supérieur français **OU** candidats de +26 ans entrant pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'enseignement supérieur français.
- **Études en France** : Candidats titulaires d'un baccalauréat étranger.

#### Admission Post-Bac :

##### Calendrier :

- Ouverture du site le 1<sup>er</sup> décembre 2015
- Formulation des candidatures étudiantes du 20/01 au 20/03/2016
- Phases d'admission :
  - 1<sup>ère</sup> phase : le 08/06/2016
  - 2<sup>ème</sup> phase : le 23/06/2016
  - 3<sup>ème</sup> phase : le 14/07/2016

##### La procédure complémentaire Post-Bac :

- La procédure complémentaire d'Admission Post-bac est une procédure dérogatoire ouverte aux candidats n'ayant été admis dans aucune formation à l'issue des premières phases de simulation.
- Elle concerne les formations dont l'effectif prévisionnel n'est pas encore atteint et qui peuvent continuer à accueillir des étudiants.
- Chaque établissement est maître de la gestion des PC, formation par formation.
- La procédure complémentaire peut être ouverte entre le 26 juin et le 09 septembre.

##### Calendrier procédure complémentaire Post-Bac :



## Apoflux :

Calendrier L1 : Volonté d'appliquer les mêmes dates des filières généralistes que pour Post-Bac

	Arts plastiques Design Cinéma Théâtre Musicologie Anglais-Philo	Danse  Culture Humaniste et scientifique	Sciences de l'Info-com  Info-com/ Langue	LLCER Anglais LLCER Japonais LLCER Chinois LEA	Autres licences
Ouverture Apoflux	23 mars 2016	23 mars 2016	20 avril 2016	30 mars 2016	27 avril 2016
DL Dépôt dossiers	02 mai 2016	22 avril 2016	20 mai 2016	02 mai 2016	13 juin 2016
DL Étude dossiers	19 mai 2016	25 avril 2016	17 juin 2016	20 mai 2016	13 juin 2016
DL Contrôles complémentaires		13 mai 2016			
DL Réponses	23 mai 2016	23 mai 2016	20 juin 2016	30 mai 2016	27 juin 2016

## Calendrier L2-L3 :

	Arts plastiques Design Cinéma Théâtre Danse Musicologie Anglais-Philo	Culture Humaniste et scientifique	Sciences de l'Info-com  Info-com/ Langue	LLCER Anglais LLCER Japonais LLCER Chinois LEA	Autres licences
Ouverture Apoflux	27 avril 2016	23 mars 2016	20 avril 2016	30 mars 2016	27 avril
DL Dépôt dossiers	13 juin 2016	22 avril 2016	20 mai 2016	02 mai 2016	13 juin
DL Étude dossiers	23 juin 2016	25 avril 2016	17 juin 2016	20 mai 2016	13 juin
DL Contrôles complémentaires		13 mai 2016			
DL Réponses	27 juin 2016	23 mai 2016	20 juin 2016	30 mai 2016	27 juin

Mme OLLIER demande si ce calendrier est construit en collaboration avec les collègues responsables de filières.

Mme MALGOUYAT répond que ce calendrier a été conjointement pensé avec les collègues BIATS gestionnaires de formation et les responsables pédagogiques des filières concernées.

M. LEROY-LANSARD prévient que les élus étudiants ne voteront pas ce calendrier.

Mme RAHOU précise que ce calendrier répond à la contrainte imposée par la loi Silence vaut accord.

M. HAUQUIN fait remarquer que la restriction de l'ouverture des dates d'inscription pour les filières sous tension résulte d'un contexte global de politique menée au niveau national et rend notamment les objectifs de la StraNES, dont l'objectif d'amener 60% d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur, difficilement atteignable.

Il souligne que notre université est celle d'Aquitaine qui ouvre le plus grand nombre de licences aux bacheliers et que l'Université de Bordeaux a de nouveau cette année abaissé ses capacités d'accueil notamment en sociologie et en psychologie, baisse qui inquiète fortement les collègues de Philosophie.

M. JOURDAN rappelle qu'en juin 2015, le nombre de vœu 1 APB a augmenté de 65% par rapport à juin 2014 (+ 1 900 étudiants dont 1 000 pour l'UBM, 600 pour l'UB et 300 pour l'UPPA). Sur les 1 000 bacheliers ayant fait un vœu 1 à l'UBM, 800 étudiants se sont in fine inscrits dans notre université.

Mme OLLIER signale que les anglicistes sont au-delà de l'inquiétude et que les professeurs ont appelé à voter une motion pour prévenir qu'en l'absence de postes supplémentaires, les cours des UE mineures ne pourront pas être assurés.

Les collègues parlent d'une UFR « déversoir » dans laquelle il n'est pas autorisé d'instaurer de quota de recrutement alors nous sommes en saturation totale.

M. VALAT comprend la position des étudiants de défendre la possibilité à tout bachelier d'accéder à l'université mais rappelle que notre mission est d'assurer l'accueil des étudiants dans de bonnes conditions.

Il espère que le nouveau cadre national des formations instaurant des passerelles permettra à tout étudiant en échec de se réorienter au lieu d'abandonner.

Mme MELANI cherche à comprendre sur quoi repose l'instauration de capacité limitée en psychologie et sociologie.

Elle demande si la dotation ministérielle est mécaniquement proportionnelle à l'augmentation des effectifs.

M. VALAT répond que les filières PACES, psychologie, droit et STAPS inaugurent cette année dans APB un dispositif de vœux groupés sur l'ensemble de l'académie. Au lieu de postuler sur plusieurs universités pour une même filière, l'étudiant postulera une seule fois et sera accueilli dans l'université qui possède encore des places vacantes.

M. JOURDAN signale que ce système pose notamment un problème en STAPS, celui de l'UPPA étant localisé hors académie, à Tarbes.

M. HAUQUIN souligne un nombre plus important de places vacantes en STAPS à l'UPPA qu'à l'UB.

Mme CAILLOT rappelle que l'augmentation des effectifs s'explique aussi par le fait qu'un tiers de nos effectifs en L1 sont des réorientations hors UBM (moins d'un étudiant sur 2 est un néo-bachelier). Nous devons faire face à des augmentations d'effectifs importants mais également à des parcours et des profils étudiants divergents.

Il est donc important de s'engager dans une réflexion sur ces réorientations étudiantes avec des taux de réussites très variables.

Sur la question de la dotation ministérielle, les chiffres des effectifs envoyés au ministère augmente notre dotation avec un an de retard. Les effectifs servant pour l'affectation des postes Fioraso explique que l'on en a plus cette année que l'année précédente.

Elle rappelle qu'à contrario tous les effectifs d'étudiants inscrits en master MEEF ou DU préparation au CAPES sont comptabilisés à l'UB et minimise de fait nos chiffres.

M. JOURDAN précise que sur l'affectation des 980 postes Fioraso disponibles pour les établissements d'enseignement supérieur non agricole en 2016, la dotation est plus favorable et plus équilibrée cette année que l'an dernier. Pour l'UBM, cela représente 6 postes contre 4 en 2015.

M. JOURDAN propose de passer au vote.

Votants : 20  
Blancs : 0  
Contre : 6  
Pour : 14

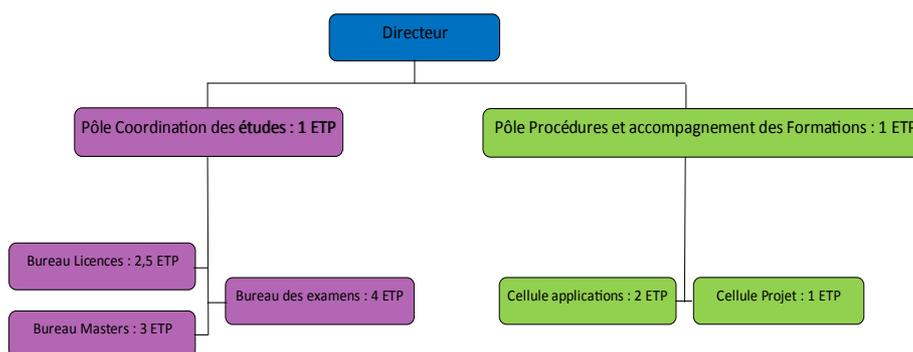
➡ **La CFVU adopte les modalités de recrutement et le calendrier 2016 pour les licences de l'Université Bordeaux Montaigne.**

## **VII – RAPPORT D'ACTIVITÉ : DIRECTION DE LA SCOLARITÉ**

M. VALAT présente l'organisation et le bilan d'activité 2014/2015 de la Direction de la scolarité.

Organisation de la Direction de la scolarité :

*Organigramme structurel : Direction de la scolarité*



Les missions :

- Pilotage de l'offre de formation sous l'autorité du VP CFVU
- Mise en œuvre de la réglementation nationale et de l'établissement
- Gestion fonctionnelle des applications de scolarité et mise en œuvre des procédures afférentes

Périmètre de compétences :

- Pilotage des inscriptions administratives et gestion et de leur suivi (bourses, annulations, remboursements, dérogations,...)
- Accueil, admission et inscription administrative des étudiants sur titres étrangers
- Gestion des sessions d'examens et commissions disciplinaires
- Paramétrage des applications de gestion de scolarité, niveau administrateur.

### **Bilan du pôle coordination des études :**

#### **Bureau des examens :**

- Coordination des MCC des 320 versions d'étapes.

*NB : nécessaire d'harmonisation des pratiques avant validation par les conseils*

- Préparation des sessions d'examens : 2014/2015 :
  - 236 épreuves pour la session de janvier,
  - 232 épreuves pour la session d'avril,
  - 373 épreuves pour la session de juin.
- Coordination de la lecture optique et des QCM
- Gestion des commissions disciplinaires : 3 dossiers traités en 2014/2015

Bilan : optimisation des ressources (surbooking) session de juin 2015

Mise en œuvre :

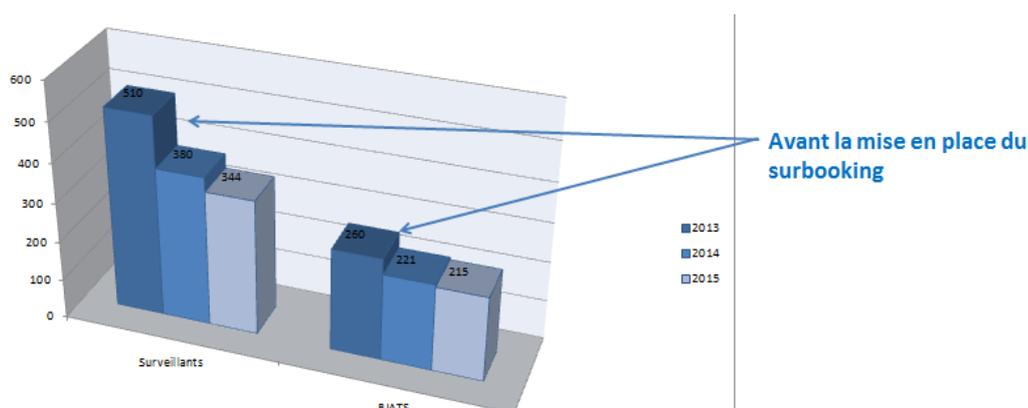
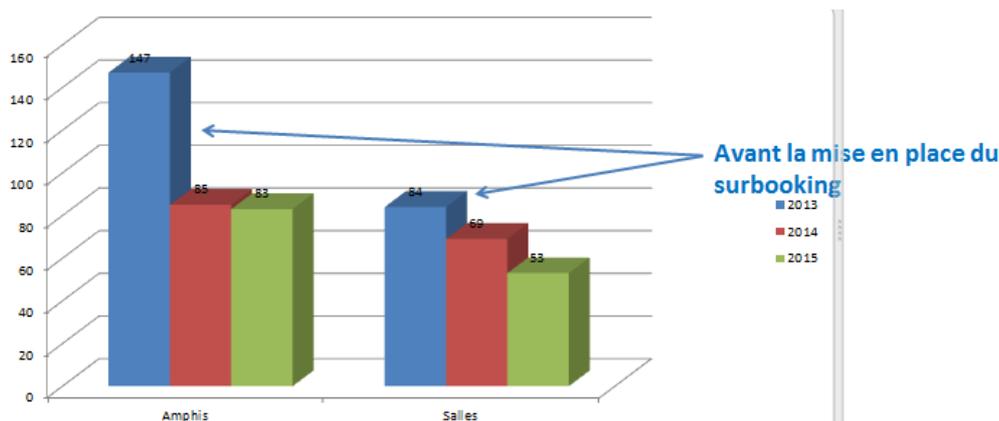
- Augmentation fictive du nombre de places dans les salles d'examens,
- Suppression de l'affectation automatique d'un N° de place,
- Mise en place dans les amphithéâtres de zones dédiées par épreuves

Résultats obtenus :

Malgré l'augmentation du nombre d'épreuves à organiser,

Année	Nombre d'épreuves à organiser
2013	379
2014	374
2015	382

On constate un gain conséquent quant aux ressources mobilisées, autant en terme d'espaces que de mobilisation du personnel (contrôle à l'entrée ou surveillants).



En revanche, pas de gain sur la durée de la session

Bureaux des licences et masters :

Focus sur l'inscription administrative et son suivi :

- Assistance en ligne des usagers.

2014/2015 : 4 679 demandes d'assistance traitées (fort pic à l'ouverture des IA entre le 07/07 et le 10/07)

- Suivi des inscriptions :
  - Annulations d'inscription : le remboursement est soumis à condition  
2014/2015 : 342 dossiers traités (dont 155 remboursés)
  - Dérogations pour inscriptions tardives :  
2014/2015 :
    - 164 dossiers traités en licence (dont 104 acceptés)
    - 16 dossiers traités en master (dont 12 acceptés)
- Suivi des boursiers : Instruction des demandes de remboursement.  
En 2014/2015 : 815 dossiers traités

#### **Bilan du pôle Procédures et Accompagnement des Formations :**

- Assistance fonctionnelle via le SOS 1098 (hors téléphone et mail) : 379 demandes traitées
- Fiabilisation des données : correction de plus de 1000 incohérences SISE

Projets 2014/2015 :

- Coordination du dossier d'accréditation et de l'offre de formation 2016/2020
- Mise en place d'un guide méthodologique de saisie de la nouvelle offre de formation
- Mise en place d'un centre d'assistance en ligne pour le PPAF

Mme MALGOUYAT signale le travail mené sur les demandes d'assistance pendant les IA. Elle souligne que les demandes déposées lors des semaines de fermeture de l'université ont obtenu une réponse 48h après la réouverture du service.

Mme MAGNE regrette que le calendrier universitaire n'ait pas permis de desserrer le calendrier universitaire. Elle demande que l'on parvienne à un calendrier universitaire de 14 semaines au 1<sup>er</sup> semestre et 13 semaines au 2<sup>nd</sup>. Pour mettre en place ce calendrier, il faut que l'on soit capable d'effectuer la rentrée plus tôt : fermeture anticipée des IA, travail anticipé sur les emplois du temps, diminution du nombre des épreuves... Il signale que le travail mené dans le cadre du quinquennal 2016-2020 sur les emplois du temps doit nous permettre de trouver une stabilité des emplois du temps sur la durée du quinquennal.

Il rappelle que dans le cadre national des formations, le ministère préconise une approche par compétences plutôt qu'une évaluation des connaissances permettant ainsi l'évaluation de plusieurs UE à la fois. Cette réflexion devra être menée dans le cadre du groupe de travail sur les MCC.

Il rappelle que la durée de la session comprend également le temps de préparation de la session, le déroulement de la session elle-même et le temps de correction.

Mme MAGNE pense que le positionnement des ECUE à la matière va rendre ce travail de mutualisation encore plus complexe.

#### **VIII – QUESTIONS DIVERSES**

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12H30.

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN